

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-211 du 10 Septembre 1976

portant composition de la Commission
Technique Nationale chargée de l'élaboration
du Projet de la Loi Fondamentale de la
République Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1976 ;
VU LE Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement,
VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU l'Ordonnance n° 76-47 du 10 Septembre 1976 portant création de la Commission Technique Nationale chargée de l'élaboration du projet de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
SUR Décision du Conseil National de la Révolution ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.— La Commission Technique Nationale chargée de l'élaboration du Projet de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin, est composée comme suit :

- PRESIDENT : Michel ALLADAYE
- VICE-PRESIDENT : Martin Dohou AZONHIHO
- MEMBRES :
 - Amidou BABA-MOUSSA
 - Romain VILON-GUEZO
 - Girigissou GADO
 - Armand MONTEIRO
 - Mama S. GOMINA
 - Cosme DEGUENON
 - Bernardin DARI

MEMBRES : - Albert BOSSOU
- Taofiqui MALICKI
- Timothée MEVO
- Roger GARBA.

CONSEILLERS TECHNIQUES :

- Robert DOSSOU
- Paul AGOLI-AGBO
- Samuel DOSSOU
- Nathanaël MENSAH
- Didier DASSI
- Edouard ZODEHOUGAN.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui entre en vigueur pour compter du 3 Septembre 1976, sera enregistré et publié au Journal Officiel.-

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Fait à COTONOU, le 10 Septembre 1976

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Affaires Sociales,

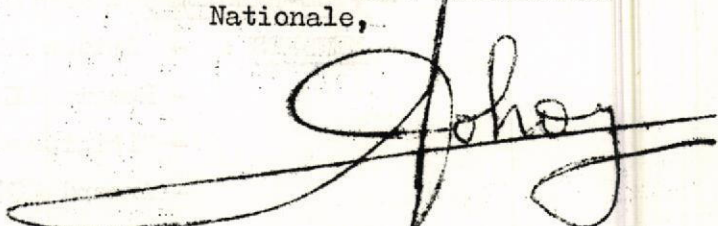
Mathieu KERÉKOU


Djibril MORIBA

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, Chargé de l'Intérieur,
de la Sécurité et de l'Orientation
Nationale,

Le Ministre des Finances,


Isidore AMOUSSOU


Martin Dohou AZONHIHO

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 MF 4 MJLAS 4 MISON 4 Autres Ministères 12
SPD 2 DPE-DGALJ-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc 5 Membres 20 JORFB 1.-